

Granby, le 20 février 2015
Communiqué
Pour diffusion immédiate



Le GASP appelle le gouvernement à respecter ses engagements pour une société plus juste

Le Comité STOP PAUVRETÉ rattaché au Groupe actions pauvreté (GASP) tient aujourd'hui, le 20 février, une conférence de presse afin de souligner pour une première fois à Granby la *Journée mondiale de la Justice sociale*. La justice sociale se définit comme une construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et à la solidarité collective. Cette journée fut proclamée en 2008 par les Nations-Unies afin de rappeler à tous que les gouvernements engagés à faire de l'élimination de la pauvreté et du chômage une de leurs priorités. Malgré que nous vivions dans une société riche, nous constatons qu'il y a encore beaucoup de travail sur la table afin d'éviter la croissance des inégalités sociales. Plus d'un million de personnes vivent en situation de pauvreté au Québec, il s'agit de plus de 10 500 personnes en Haute-Yamaska.

Le GASP ainsi qu'un bon nombre de groupes issus de plusieurs milieux constatent des reculs importants en matière de solidarité ces dernières années. Bien qu'il y ait eu certaines avancées, notamment sur le plan des politiques familiales, nous observons une tendance à l'appauvrissement de la classe moyenne et des moins nantis, et ce, malgré l'adoption, en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Nous craignons que la tendance actuelle visant l'amoindrissement de l'État n'aggrave davantage la situation. Par exemple, en misant progressivement sur le concept d'utilisateur-payeur (augmentation des tarifs des services de garde, d'Hydro-Québec, des primes d'assurance automobiles, des frais de scolarité, etc.), ce sont les classes moins favorisées qui en paieront davantage les frais. Ces mécanismes fiscaux creusent de plus en plus les inégalités sociales et créent une discrimination d'accès aux services par le revenu disponible. Avec des revenus moyens de 4 000\$ de moins que dans l'ensemble de la Montérégie, les ménages de Granby auront plus de difficulté à essuyer les augmentations des tarifs. Il n'est pas étonnant de voir les travailleurs de plus en plus nombreux à demander l'aide des organismes communautaires en Haute-Yamaska.

La volonté de l'État de revoir les conditions de travail des travailleurs, tels que les salaires dans la fonction publique, vont également agir négativement sur le revenu de la classe moyenne tout en demandant un rendement supplémentaire. Par ailleurs, la révision de la taille de l'État (ex : projet de loi 10, coupures dans les CLD, à la SHQ, aux universités, modifications de l'aide sociale, etc.) pourrait engendrer du chômage en plus de restreindre l'aide aux plus démunis. Des

coûts sociaux importants en frais judiciaires, médicaux et en services sociaux sont à prévoir. L'injection des sommes dans les services sociaux et de santé doivent être considérées comme des investissements et non des dépenses.

En cette Journée mondiale de la justice sociale, les acteurs présents à la conférence de presse ont appuyé la Campagne « *Pour une société juste* » du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Parmi les organisations présentes à cette activité, notons, plusieurs organismes communautaires membres du GASP, la CDC Haute-Yamaska, le CSSS Haute-Yamaska, la CSN, la FTQ, la TROCM, M. Bonnardel, député provincial de Granby, M. Robert Riel, conseiller municipal de la ville de Granby et Edgar Villamarin, attaché politique du bureau du député fédéral M. Réjean Genest.

Pour sa part, le GASP constate bien peu de progrès depuis l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et craint des pertes considérables dans la mouvance politique actuelle. Ainsi, pour le GASP une société plus juste doit inévitablement passer par le respect de l'engagement du gouvernement de combattre la pauvreté en agissant en cohérence avec celui-ci et en augmentant considérablement les moyens du futur *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*, celui de 2010-2015 tirant à sa fin. Localement, plusieurs mesures concrètes pourraient permettre aux ménages à faible revenu de sortir de leur situation, notamment en doublant l'offre de logements sociaux et du programme de suppléments au logement (PSL), en augmentant le revenu des personnes à faible revenu (salaire minimum et aide sociale), en réduisant les critères d'admissibilité à l'aide sociale et en rehaussement le financement des organismes communautaires.

Nous invitons la population à signer la déclaration à www.pourunesocietejuste.ca et répondre à la question « pour vous, que serait une société plus juste ? ».

- 30 -

Contact :

Nicolas Luppens, coordonnateur Groupe Actions Solutions Pauvreté

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby (Québec) J2G 5G8

Téléphone : 450 378-0990

gasphauteyamaska@gmail.com